

BOIGNY-SUR-BIONNE ■ Maison d'accueil spécialisée des Saulniers

Le site des Saulniers a été inauguré, vendredi, par André Rembert, président de l'ADPEP45 (association départementale des pupilles de l'enseignement public du Loiret), Blaise Gbaguidi, directeur général de l'ADPEP45 en présence de Jean-François Fily, directeur de la MAS (Maison d'accueil spécialisée).

Invités, également, Philippe Damie, président de l'ARS (Agence régionale de santé) Centre, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Valérie Corré, députée du Loiret et les membres de l'ADAPEI (Association départementale de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), de l'APHL (Association de personnes handicapées), de l'AEFH (Association d'entraide aux familles de handicapés).

« Nous avons conçu ce projet d'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) comme créateur d'emplois pour les travailleurs handicapés, explique André Rembert. La MAS, quant à elle, est le résultat d'un appel à projet, avant l'heure, notre région étant expérimenta-

Mais où implanter une telle double structure ? À



INAUGURATION. André Rembert (à gauche) et Philippe Damle (à droite) ouvraient officiellement les MAS et ESAT des Saulniers.

Boigny, propice à l'objectif d'intégration à la population.

La MAS accueille 55 rési-

dents polyhandicapés ou atteints de maladies neurovégétatives évolutives, traumatisés crâniens et adultes présentant des

troubles envahissants du développement. Ces résidents sont accompagnés par 75 professionnels.

L'ESAT compte 39 travailleurs handicapés encadrés par cinq professionnels et occupent des postes à l'entretien du linge pour 22 d'entre eux, des locaux, pour sept autres et la restauration pour dix autres encore. Des équipes de l'ESAT de Saint-Jean-de-Braye assurent l'entretien des espaces verts. ■

■ Quelques chiffres

Construction : plus de 11 millions d'euros. Terrain : 23.000m².
MAS. Surface : 4.400 m². Coût de la construction : 9.500.000€, dont 2.400.000€ de la CNSA et 2.800.000€ de l'ARS. Le complément d'emprunt est remboursé par le budget de l'établissement.
ESAT. Surface : 600m². Investissement : 1.700.000€. Emprunt reposant sur le budget commercial de l'établissement.